

GT du CSAR du 15 septembre 2026 consacré à la formation – Acte 2

En préambule de cette première réunion depuis la rentrée, Solidaraires CCRF&SCL a questionné l'administration sur la réorganisation du réseau de la DGCCRF et les conclusions de la mission inter-inspections. Madame Charpentier, qui pilotait ce groupe de travail, a pu nous rassurer : elle n'en sait pas plus que nous !

Les conclusions de l'IGA et de l'IGF restent donc un mystère... de même que la décision du Premier Ministre ! Comme dans un mauvais polard, on ne sait pas où l'intrigue va nous mener ni à quelle sauce on va être manger.

Après un premier groupe de travail tenu le 2 juillet qui avait été consacré à la formation initiale, une nouvelle réunion a eu lieu ce 15 septembre avec cette fois à l'ordre du jour : la formation des inspecteurs-trices principaux, la formation continue et la question immobilière à l'ENCCRF.

La formation des IP : des plus et des moins

Fin août, **Solidaires CCRF&SCL** avait pu rencontrer la dernière promotion d'IP, l'occasion d'échanger et d'avoir leurs retours sur leur formation.

Sur le contenu de la formation, quelques modules ont fait l'unanimité (notamment celui relatif aux enjeux climatiques) tandis que d'autres sont apparus trop courts ou inadaptés. L'approche utilisée pour la sensibilisation au harcèlement moral a notamment été jugée peu pertinente, dommage pour un sujet aussi important...

Solidaires CCRF&SCL est également intervenu sur la séquence du « jeu de l'ATE » qui vise à mieux connaître les services de l'Etat en département : avoir besoin, au bout de plus de 15 ans, de faire un jeu pour expliquer ce qu'est l'ATE aux lauréats d'un concours interne d'une administration participant aux DDI est le signe d'un dysfonctionnement flagrant !

L'un des points noirs pour cette promotion a été la séquence des affectations : les IP stagiaires ont dénoncé un délai très long avant d'obtenir la liste des postes (2 semaines après la rentrée à Montpellier), avec une liste fermée (pas de poste en surnuméraire) dont la moitié étaient des postes à profil. Par ailleurs, les délais pour candidater et passer les entretiens ont également été très courts.

Pour justifier le délai dans la publication de la liste des postes, l'administration a indiqué que la campagne de mutation des IP en poste a pris plus de temps que prévu. Solidaraires a rappelé que l'abandon des tableaux de mutations au profit de publication de postes à

profil au fil de l'eau avait pour objectif de fluidifier le système... visiblement l'objectif n'est pas atteint ! **Solidaires** a d'ailleurs rappelé son opposition au recrutement sur postes à profil.

Ces conditions ont conduit à la renonciation au concours de 3 lauréats. **Solidaires** a déploré la brutalité de cette situation et l'absence d'accompagnement de la part de l'administration pour ces agent-es qui ont dû réintégrer leur ancien service. L'ensemble de la promotion s'est dit impactée également par ces départs alors que des liens avaient été tissés.

Des pistes d'amélioration ont été évoquées :

- une meilleure gestion de la publication de la liste des postes IP avec moins de postes à profil.
- la possibilité de garder le bénéfice du concours pendant une plus longue période, à charge pour les bénéficiaires de trouver un poste durant ce temps

Solidaires CCRF&SCL a également proposé l'instauration de modules consacrés aux RPS (risques psychosociaux) et à la QVCT (qualité de vie et conditions de travail).

Formation continue : un plan de formation 2026 « coconstruit »

Jean-Yves Savoie, chef du bureau 2B, a présenté le processus de co-construction du plan de formation 2026 qui combine les besoins exprimés lors des entretiens professionnels, les remontées des responsables régionaux de formation suite à la publication du PNE et le fruit des dialogues engagés avec l'ENCCRF et les différentes sous-directions.

174 formations ont été identifiées pour 2026 :

- 25 e-learning
- 149 formations dont 37 en distanciel

Si l'administration présente le développement des formations en distanciel comme un moyen de faciliter l'accès aux dites formations, **Solidaires CCRF&SCL** rappelle que bon nombre de collègues renoncent aux formations en présentiel pour des raisons essentiellement budgétaires. Trop souvent les remboursements ne couvrent pas l'intégralité des frais engagés. Hôtel trop cher et forfaits repas insuffisants sont dissuasifs.

L'administration a également engagé un travail sur la lisibilité de l'offre de formation avec un format plus détaillé et structuré par thématiques.

Les priorités du plan de formation s'articulent autour de 2 axes :

- Faciliter la conduite des enquêtes prioritaires dites « TN Focus » du programme national des enquêtes (PNE) et des plans nationaux d'action (PNA) 2026
- S'adapter aux évolutions de l'environnement de travail par des formations obligatoires, un renforcement des compétences managériales et un dispositif d'accueil spécifique pour les nouveaux arrivants.

Le calendrier a également été revu afin de permettre à l'ENCCRF de proposer dès septembre-octobre les formations du premier trimestre de l'année N+1.

Si la volonté affichée est de faciliter l'accès et de mieux former les agent-es CCRF, les premiers retours de terrain ne sont pas toujours positifs : à titre d'exemple, le distanciel est parfois mal vécu faute de conditions de travail favorables, ou encore la formation e-

commerce en cours de déploiement est dispensée de manière très hétérogène selon les directions.

Solitaires rappelle que la formation est un droit essentiel tout au long de la carrière et veillera au respect du principe d'égalité dans son accès.

Situation immobilière de l'ENCCRF : des travaux, encore des travaux !

Les travaux ont débuté en août et le planning est respecté à ce stade. Le personnel est informé via la transmission du planning et des réunions hebdomadaires. L'ENCCRF indique que les agent-es bénéficient d'une certaine latitude dans l'organisation du travail (télétravail ou présentiel) et disposent d'équipements de protection du type casque anti-bruit si besoin.

Au cours de la réunion, les représentants du personnel ont été informés de la signature d'un bail pour l'occupation d'une partie du 6^e étage du bâtiment actuel. Un maître d'œuvre a également été choisi et diverses consultations sont en cours.

Solitaires CCRF&SCL a demandé communication d'informations concrètes dans les meilleurs délais (plans, répartition des services...) afin de pouvoir évaluer les conditions de travail à venir au sein de l'école.

Questions diverses

Informé de la réalisation d'une enquête de la Cour des Comptes à l'ENCCRF, **Solitaires** a souhaité savoir quel en était l'objet. Hélène Charpentier a précisé que cette enquête concerne toutes les écoles du Ministère et porte sur la mécanique financière. Au cours de la première phase l'administration doit répondre à un certain nombre de questions.

